

## Adhésion 2025

À retourner avant le 15 février signé à : [accueil@cfecgcsynapsa.org](mailto:accueil@cfecgcsynapsa.org)

### Informations Personnelles

Nom :  Prénom :   
 Adresse :   
 Code postal :  Commune :   
 Tél. portable :  Tél. fixe :   
 E-mail :  Date de naissance :

### Votre situation Professionnelle

Actif   
 Retraité   
 Demandeur d'emploi

Entreprise et Etablissement :   
 Adresse :   
 SIRET :  Date entrée entreprise :   
 Statut :  Cadre  AM  Technicien(ne)  Autre :   
 Êlue CSE ?  oui  non OI Date de votre élection :  Mandat syndical (DS, MSA, CPH...) :   
 Tel. pro :  Mail pro :  Métier :   
 Seriez-vous prêt à mettre certaines de vos compétences au service du SYNAPSA ?  
 Informatique  Communication  Formation  Juridique  Commercial  Finance

### Votre Cotisation

Cochez la case correspondant à votre salaire annuel brut	Cotisation 2025 (€)		Reste à charge mensuel après crédit d'impôt (€) *
	annuelle	mensuelle	
< 26 000 € <input type="checkbox"/>	144	12	4
26 000 à 30 999 € <input type="checkbox"/>	168	14	4,7
31 000 à 35 999 € <input type="checkbox"/>	204	17	5,7
36 000 à 40 999 € <input type="checkbox"/>	228	19	6,3
41 000 à 45 999 € <input type="checkbox"/>	252	21	7,0
46 000 à 50 000 € <input type="checkbox"/>	300	25	8,3
> 50 000 € <input type="checkbox"/>	360	30	10

Cochez la case correspondant à votre situation	Cotisation 2025 (€)		Reste à charge mensuel après crédit d'impôt (€) *
	annuelle	mensuelle	
Retraité, dem. d'emploi <input type="checkbox"/>	120	10	3,3

### Avantage fiscal

\* Crédit d'impôt de 66 % du montant de votre cotisation si vous déclarez vos impôts au forfait ou si vous êtes retraité. Si vous êtes aux "frais réels", ajoutez le montant de votre cotisation à vos frais.

### Règlement

#### A remplir uniquement en cas de changement de compte ou de première adhésion au prélèvement automatique.

En signant ce formulaire, vous autorisez la CFE-CGC SYNAPSA à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CFE-CGC SYNAPSA.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

**Mandat de prélèvement**    Débiteur : **RUM :**    Identifiant Créancier SEPA : **FR34ZZZ8087AE**  
 Vos Nom et Prénom    Nom    **CFE-CGC SYNAPSA**  
 Adresse    Adresse    **26 rue de Naples**  
 Ville    Ville    **Paris**  
 Code postal, Pays    Code postal, Pays    **75008, France**

IBAN :

BIC :  Paiement : récurrent

À :  Le :

Signature  
  
 (uniquement en cas de mandat SEPA)

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

**Veillez compléter tous les champs du mandat et joindre votre RIB**

IBAN : FR76 1820 6001 1531 2383 1400 103    BIC : AGRIFRPP882

Merci de préciser vos nom et prénom dans le libellé du virement

Libellé à l'ordre de la CFE-CGC SYNAPSA (Risque de non distribution postale, à utiliser à titre exceptionnel)  
 Bulletin à adresser en format papier avec votre chèque à : Didier CORGNE, 8 allée Agrippa d'Aubigné 72000 LE MANS

Par prélèvement mensuel   
 le 5 de chaque mois

Première adhésion :  
 3 mois de prélèvement offerts

Par virement   
 en une fois, avant le 31 mars

Par chèque   
 en une fois, avant le 31 mars

Les données collectées serviront à la réalisation de nos activités syndicales y compris administratives (fichiers adhérents, inscriptions formations, réunions, colloques, événements, cotisations...). La base légale de leur traitement est l'intérêt légitime, car elles nous permettent de mettre en œuvre nos activités syndicales au service de nos adhérents, mais aussi à l'ensemble des salariés conformément à la notion de représentativité syndicale. Elles font l'objet d'un traitement informatisé dans le référentiel national CFE-CGC et ne sont pas commercialisées ni communiquées à des tiers. Nous les conserverons en base active tout au long de l'adhésion, suivi d'un archivage intermédiaire de 5 ans. Elles sont ensuite détruites. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et à limitation du traitement en nous écrivant à [dpo@cfecgcsynapsa.org](mailto:dpo@cfecgcsynapsa.org). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

En adhérent :

- j'accepte que mes données personnelles et syndicales soient communiquées aux structures d'affiliation CFE-CGC (syndicales, fédérales et confédérales) afin de permettre la réalisation de nos activités syndicales et administratives en interne.
- je m'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur de la CFE-CGC SYNAPSA.

Politique de confidentialité site internet consultable sur [www.cfecgcsynapsa.org](http://www.cfecgcsynapsa.org)

Date

Signature obligatoire